


Contribution au GT CNH PCH

APF France handicap salue l'initiative du gouvernement d'avoir inscrit à l'ordre du jour de la Conférence Nationale du Handicap 2019 un groupe de travail sur le **Droit à compensation** et de proposer une évolution de la Prestation de Compensation du Handicap qui tient compte des remontées, constats et propositions que notre association porte depuis 2006.


La Loi du 11 février 2005 a créé la Prestation de Compensation du Handicap mais ce Droit (dans son application et ses décrets de mise en œuvre) est encore loin de répondre aux attentes des personnes et de leurs proches aidants.

APF France handicap participe aux travaux des groupes de travail et souhaite également y contribuer activement par une Note globale sur la PCH¹ **dont voici la partie sur les aides techniques.**

LES AIDES TECHNIQUES

 Les aides techniques sont des moyens **de compensation individuelle absolument essentiels aux personnes en situation de handicap**. Elles participent pleinement à faciliter et garantir l'autonomie des personnes et par là même une meilleure participation sociale.

Les politiques publiques de compensation des conséquences du handicap et de la perte d'autonomie se sont développées ces dernières années avec en particulier la création de la CNSA et l'adoption de la loi du 11 février 2005 avec notamment un volet concernant les aides techniques avec notamment un volet concernant les aides techniques qui est venu compléter les prises en charges au titre de l'Assurance Maladie (la LPPR) , au titre de l'aide sociale (Fonds sociaux Caf, Cnam, Ccas etc.) et les autres modalités (prévoyance, mutuelles etc..).

 **1 : les attentes des personnes en situation de handicap** : une **qualité des produits** (fiables, adaptés à leurs besoins, efficaces, maniables etc.), une **qualité des Services** (informations, conseils, préconisations, proximité, mise en condition d'essais et d'utilisation, compétence etc.), **un accès financier** aux produits : coûts des aides techniques abordables, prestations à la hauteur des dépenses afin d'éviter les restes à charges.

 **2 : L'Ecosystème** : **Les acteurs qui interviennent dans ce secteur sont multiples, très variés et « atomisés ».**

¹ Cf. la contribution générale au GT sur la PCH dans le cadre de la CNH 2019

Contribution APF France handicap CNH GT PCH partie Aides Techniques

Juin 2019

Malika Boubékeur – Conseiller national Compensation / Autonomie / Accès aux droits / MDPH

malika.boubkeur@apf.asso.fr

Sur les territoires, à côté de prestataires de santé qui conseillent, vendent, redistribuent des aides techniques il y a :

Des dispositifs d'information, de conseil et d'accompagnement en aides techniques

Au niveau local, une vingtaine de CICAT (centres d'informations et de Conseils en aides techniques) existent, dont certains depuis près de 20 ans. Ils sont constitués d'équipes pluridisciplinaires (ergothérapeutes, documentalistes, techniciens). Ils ont généralement une vocation départementale (ils ne couvrent pas tous les départements à ce jour).

Les études sur ce sujet ont fait apparaître une hétérogénéité de situations ; implantations, tailles, missions, services, gammes de services, handicaps couverts, publics ciblés, les ressources disponibles techniques et financières, la nature des structures porteuses etc.

Les CICAT ont pour vocation d'offrir aux personnes en situation de handicap et aux professionnels une information et un conseil indépendants et objectifs sur les solutions techniques de compensation, et ainsi de favoriser les échanges sur les aides techniques, l'accessibilité et l'adaptation de logement au sein du réseau.

Les CICAT étaient regroupés au sein d'une Fédération nationale (FENCICAT) à laquelle APF France Handicap appartenait depuis sa création (collège associatif). *Cette fédération a dû aujourd'hui cesser ses activités mais les CICATS (moins nombreux, existent toujours).*

Projet au niveau Régional : les PRICAT : plate-forme régionale d'information et de conseil en aides techniques. Ce modèle régional est un groupement qui vise à fédérer l'ensemble des structures volontaires d'une région dont l'objet est d'apporter à toutes les personnes en perte d'autonomie et à tous les professionnels en charge de la compensation technique (Services, MDPH etc.) une réponse appropriée sur le sujet des aides techniques, l'aménagement du logement et du véhicule. Une expérimentation de 18 mois en 2010 portée à l'époque par la FENCICAT et financée par la CNSA (250 000 Euros) sur 6 « régions » Ile de France, Aquitaine, Alsace / Lorraine, Bretagne/pays de Loire. Cette expérimentation n'a pas donné satisfaction à la CNSA avec un développement très hétérogène des dispositifs et des soutiens. **Elle a donc suspendu ses financements et a décidé de les verser, uniquement au regard des objectifs atteints, à chaque PRICAT.**

Au niveau national : Une expérimentation en 2013 des **CEN : Centres d'Expertises nationales animés et financés par la CNSA** (450 000 Euros sur 24 mois).

Leur objectif était d'accélérer la mise au point et l'usage d'aides techniques ou dispositifs innovants dans 5 domaines identifiés : la Mobilité, la Stimulation Cognitive, les interfaces fonctionnant à l'aide des Technologies de la Communication et de l'Information, la Robotique et le Logement.

Ce sont donc 5 CEN issus de cette expérimentation qui aujourd'hui fonctionnent plus ou moins bien : le CEREMH dans le champ de la Mobilité, le CENTICH dans le champ des NTIC, le CEN ROB dans celui de la Robotique, le STIMCO dans celui de la stimulation cognitive et le CEN

Habitat dans celui du Logement.  Il n'y en a plus que 3 depuis 2015 et qui fonctionnent de manière hétérogène.



A partir de ces différentes informations, APF France Handicap propose :

Au regard des attentes et des souhaits des personnes en situation de handicap, de leur proches et des professionnels qui les accompagnent, **de bénéficiaire d'un service public d'information et de conseil sur les aides techniques, indépendant de tout fabricant ou distributeur, tenant compte de tous les niveaux territoriaux** (local, régional et national), qui répondent à une cohérence d'action et de proximité, la mise en place un dispositif que nous pourrions décliner de la façon suivante :



Au niveau national, un pilotage de la CNSA pour :

- **Assurer une animation, organisation et financement** (en lien avec d'autres financeurs, par exemple l'Assurance Maladie, voire l'AGEFIPH, le FIPH, ...) d'un dispositif national.

- **Animer et développer l'Observatoire du Marché et des Prix des Aides Techniques** : il a existé et du fait de sa composition (tous les acteurs œuvrant dans le champ des Aides Techniques) pourra tenir lieu de « Conseil scientifique ou de pilotage » du dispositif.

- **Réactiver et Développer le portail CNSA des bases de données des produits des aides techniques** qui a existé et qui a été abandonné : il sera un outil à compléter et à alimenter du dispositif

- **Coordonner les CEN** : Centres d'Expertises Nationaux qui sont de la même manière des acteurs clefs des dispositifs spécifiques et innovants et alimenteront les dispositifs régionaux et locaux.



Les CEN issus de l'expérimentation CNSA **mais également les autres Centres de Ressources et d'Expertise nationaux reconnus pour leur compétence et leur véritables réponses aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap** comme le service APF le HUB (ex C- RNT). Les CEN pourraient répondre chaque année à des appels à projets sur leurs thématiques lancés par la CNSA dans le cadre de la section V de son budget.

Le rôle de la CNSA dans le pilotage des politiques de compensation dans le domaine des aides techniques nous paraît tout à fait pertinent et nécessaire car tant par son rôle de Caisse que par son rôle agentiel dans le domaine de l'Autonomie **elle est la seule à pouvoir fédérer la multitude d'interlocuteurs (institutionnels, industriels, distributeurs, associations d'utilisateurs, professionnels de santé, etc.) qui interviennent dans le champ des aides techniques.**

C'est tout cet éco système qu'il faut connaître, identifier, rassembler et mettre en synergie.


Au niveau régional, réactiver l'expérimentation des PRICAT

Cette plate-forme de coordination des ressources locales (acteurs (professionnels, usagers)), des dispositifs, prestataires et prestations présents sur les territoires et recensés à l'échelon régional (cf plus haut) est essentiel pour animer les échanges et développer des initiatives sur le plan régional et local en lien avec les CEN et les dispositifs locaux.


Ces PRICAT doivent développer des prestations d'informations disponibles et diffusées à tout public (professionnels, usagers)

Au niveau départemental ; soutenir tous les lieux d'information et de conseils de proximité : CICAT, Services d'accompagnements, CRF, Etablissements médico-sociaux, MDPH, CLIC, services qui seraient créés par les CG etc. en lien avec les CEN et les PRICAT.

3 : La question de la qualité qui doit être proposée aux utilisateurs tant des produits que du service lié à l'acquisition des produits et la visibilité des prestataires

 Le projet de **labellisation Cap Handéo Aides Techniques** a pour objectif de répondre à cette exigence de qualité de service. A l'initiative d'un **Collectif** regroupant la majorité des acteurs du secteur de l'aide technique à la Mobilité (associations d'utilisateurs (en situation de handicap, en avancée en âge), les syndicats de fabricants, les syndicats de prestataires de santé à domicile (distributeurs d'aides techniques), les syndicats d'ergothérapeutes, la CNSA etc..) un cahier des charges a été élaboré (un référentiel Qualité de Service liée à l'acquisition d'une aide technique à la Mobilité).

Ce cahier des charges très complet et très exigeant vise à délivrer un label aux prestataires de santé qui y postuleront. Ces critères d'exigence qualité sont des critères qui se sur-rajoutent aux critères d'exigences légaux. Le Collectif a confié le déploiement de ce **label à Handéo²**.

 Par ailleurs **l'arrivée dans ce domaine des aides techniques, de nouveaux opérateurs** notamment d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire qui proposent une **remise en circuit de produits** (qui ont été désinfectés, réparés etc.) qui ont une expérience pointue dans un domaine (par exp Envie dans l'électro-ménager) mais aucune dans le champ du Handicap, **doivent pouvoir se rapprocher des associations** pour recueillir d'une part les attentes des personnes et d'autre part l'expertise associative (l'expertise d'usage) car une **aide technique à la mobilité par exemple est le prolongement du corps de l'utilisateur** et que

² <http://www.handeo.fr/cap-handeo/aides-techniques>

par là même il faut être extrêmement **attentif à la qualité des aides techniques remises ainsi en circuit** car il en va de la sécurité des personnes et de leur santé.

Il faut porter la même exigence à ces matériels que pour les autres matériels et on voit bien aujourd'hui dans le cadre des procédures de "matériaux- vigilances" toutes les difficultés que rencontrent les usagers avec leurs matériels (pièces défectueuses et difficultés de trouver des pièces de rechanges notamment sur les Fauteuils roulants évolutifs d'où des réparations longues, les incidents générés par des fauteuils etc.). Nous parlons ici de la qualité des Fauteuils Roulants et non de la qualité des Services qui est un autre sujet vu plus haut avec notamment le projet Cap Handéo.



Il est donc nécessaire que sur un territoire donné l'offre de service puisse être proposée " et organisée en « bonne intelligence » partenariale en tenant compte des services et acteurs présents sur un territoire. C'est ce que APF France Handicap a fait avec ses services de prêts, locations, remise en circuit : elle a développé ces Services dans des zones où il n'y avait que peu de revendeurs et dans d'autres territoires elle l'a fait en partenariat avec des prestataires de santé, en sous-traitant notamment certains services de remise en état, désinfection, prêts dans l'attente d'acquisition définitive, prêt en cas de remplacement de fauteuil en réparation par exemple.



Se pose également la **question des délais d'instructions des demandes à la MDPH** (le parcours long et pénible pour les personnes qui doivent boucler la totalité des co-financeurs éventuels avant de procéder à une acquisition de Fauteuil Roulants) et qui souvent soit renoncent ou bien le Fauteuil enfin acquit ne correspond plus à leurs besoins (d'où la mise au rebut) sans parler des **préconisations de revendeurs** qui faute d'être adaptées aux besoins des personnes ont pour conséquence une non utilisation du Fauteuil.

4 : Les financements

La question du Prix des aides techniques : premier facteur de choix (ou de renoncement) pour la plupart des utilisateurs. Les travaux de l'Observatoire du Marché et des Prix de la CNSA lancé par Denis Piveteau en 2006 répondaient tout à fait à cette attente de mieux connaître la constitution du Prix d'une aide technique et notamment de pouvoir agir et mieux maîtriser les coûts. Nous n'avons de cesse de demander qu'il soit à nouveau réunit,



Nous renouvelons encore une fois la demande de réactiver l'Observatoire du Marché et des Prix des Aides Techniques de la CNSA.

La question des prises en charges :

Pour les personnes en situation de handicap la question du financement des aides techniques se pose nécessairement, d'une part du fait du coût (souvent extrêmement important) d'aides

techniques nécessaires et adaptées au handicap de la personne et d'autre part du fait des **multiples intervenants financiers** (Assurance maladie (LPPR), PCH, Fonds de compensation, Mutuelles, fonds sociaux) etc.

Il existe les **prestations inscrites** à la LPPR et à l'arrêté PCH, au Fonds départemental de compensation, à des les Mutuelles (diverses et coûteuses mais pouvant aller jusque 450 % de la prise en charge AM) et donc financer la totalité du fauteuil roulant. **Mais dans les faits** la LPPR ne couvre pas toutes les aides techniques et tous les coûts, la PCH non plus et de plus elle est plafonnée au même montant depuis 2006 !, les fonds de compensation interviennent sous conditions de ressources et n'évitent pas forcément les restes à charge. L'accès aux mutuelles, surtout avec une bonne couverture, est excessivement coûteuses et donc peu accessibles aux personnes en situation de handicap en situation précaire ce qui est malheureusement souvent le cas.



Nous demandons :



La parution de la nouvelle nomenclature du Titre IV de la LPPR concernant les fauteuils roulants (en cours d'élaboration depuis des années) qui permettrait non seulement une meilleure prise en charge financière mais qui permettrait également de meilleures garanties de services (conseils, essais, vente, devis , conditions après-vente etc.) à tout utilisateur.



Une révision de l'arrêté PCH aides techniques de 2008 (à toiletter, actualiser et compléter)



Une revalorisation du montant de la modalité Aide Technique de la PCH qui est la même depuis sa création en 2006.




Les aides techniques liées à la parentalité (cf. annexe 1), les aides techniques liées aux Nouvelles Technologies (cf. note plus bas dans le texte) ne sont pas prises en charge par la LPPR ni à l'achat ni à la location et donc ne sont pas dans la liste des aides techniques de l'arrêté PCH, **il faudrait pouvoir toiletter ces textes et les compléter notamment par ces aides techniques ainsi que par les éléments listés ci-dessous.**

Les fauteuils roulants




Les fauteuils manuels à alliage léger doivent être mieux pris en charge au titre de la LPPR et donc à l'arrêté PCH Aides Techniques et ne plus être considérés comme des fauteuils « sportifs » ou de « confort ». Ils sont absolument nécessaires aux déplacements des

personnes et leur maniabilité et leur poids n'est plus un « confort » mais devient vital quand il permet de sauvegarder les acquis musculo-squelettiques, notamment des épaules des personnes.


 Il faut souligner que **les Fauteuils Roulants Electriques au titre de la LPPR ne sont pris en charge qu'à l'achat ! et non à la location** (contrairement aux FR manuels) ce qui reste assez inattendue et explique quelquefois des Fauteuils roulants quasiment neufs qui sont mis au rebut ! De plus quand on sait que ce sont les Fauteuil les plus renouvelés fréquemment du fait des pathologies évolutives et que ce sont les plus couteux (plusieurs milliers d'euros et parfois jusque 45 000 euros) on a vraiment du mal à comprendre ces dispositions.

 Il est donc pertinent que les **fauteuils roulants électriques à la location** puissent être pris en charge par la LPPR.

 La difficulté liée aux mauvaises prises en charge des catégories de fauteuils en « positionnement modulaire » et à l'incertitude quant au maintien de cette ligne de remboursement de systèmes de positionnement et donc la crainte de toutes les CPM (Clinique de positionnement et de la mobilité)³ de voir cette ligne disparaître sans solution de remplacement.

 Au sujet de la cinquième roue au fauteuil roulant pour laquelle il n'y a aucune prise en charge LPPR.

https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://www.invacare.fr/fr/alber-e-pilot-ma-20epilfr&ved=2ahUKEwixi5nBINPiAhXx8eAKHdFqAP4QFjAAegQIAxAB&usg=AOvVaw0HDyM-Yy3rVcW_U2Pye5Us&cshid=1559765900883

 Pour les fauteuils roulants manuels, **les aides à la propulsion** sont mal prises en charge, avec notamment l'élargissement de la prise en charge du système BENOIT qui est actuellement limitée administrativement au fauteuil 2000LS alors que le 2000LS n'existe plus mais la LPPR n'a pas évoluée.


Au sujet des motorisations de fauteuil roulant

<https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=http://www.benoitsystemes.com/minotor2.php&ved=2ahUKEwj8nOKOldPiAhVV8uAKHRDfB08QFjABegQIBxAB&usg=AOvVaw1irLQTHKJEWBNK4pbmp4lV&cshid=1559766011442>


Ou les assistances


<https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=https://www.invacare.fr/fr/alber-e-motion-m25-ma-70emotionm25fr&ved=2ahUKEwiHhsb6ltPiAhU87uAKHaT1A1gQFjAAegQIARAB&usg=AOvVaw3IHtCdqWVCFgnAEQDNk5H1>


³ <https://www.google.com/search?client=firefox-b-d&q=clinique+de+positionnem>


 La prise en charge **LPPR des Scooters** se fait **uniquement en nom de marque** (4 « Invacare » et 1 « Vermeiren ») ce qui est mieux que rien mais il faudrait pouvoir l'élargir en ligne générique. Et par là même actualiser l'arrêté PCH aides techniques qui ne prévoit pas de prise en charge de scooters.

Il faudrait également créer une prise en charge LPPR de forfaits réparation pour les Scooters.

 **La prise en charge de la commande tierce-personne** du fauteuil roulant (pour les Aidants) qui n'est pas toujours mise en œuvre à la LPPR et les conditions de prises en charge qui sont très compliquées car le médecin prescripteur doit argumenter que c'est la pathologie de la personne aidée qui nécessite pour l'aidant la commande tierce personne et non la situation de l'aidant.

 Les **forfaits réparation** pour les Fauteuils Roulants doivent être différenciés en fonction des types de fauteuils et notamment pour les fauteuils roulants électriques de la puissance des batteries (forfait de 330 euros pour tout type de fauteuil électrique).

 **Les forfaits réparation de FR de manière générale sont en deçà des coûts** (selleries et pneumatiques) réels. Il faudrait les réajuster.


 Il faudrait rendre possible le **report des forfaits** réparations non utilisés d'une année sur l'autre (en particuliers vis-à-vis des temps de garantie = 2 ans où les forfaits ne sont pas utilisés et sont donc perdus pour les personnes).


 **Les modalités d'utilisation des aides à la Mobilité**


La question de la circulation des Fauteuils roulants électriques et autres scooters sur la route ? Sur la chaussée ? Sur la route ? Quel est leur statut ? Un véhicule à moteur ? Une aide technique ? Quelle assurance interviendrait ? L'acceptation et la place qui leur est réservée et la sécurité nécessaire dans les transports en commun ? Et les réponses (ou plutôt les non réponses de la DCRI).


Nous sommes toujours en attente des conclusions de travaux en cours sur ce sujet.

Les lits médicalisés


 **La question des doubles lits médicalisés** qui ne sont pas pris en charge par la LPPR. On doit pouvoir reconnaître aux personnes en situation de handicap la liberté de vivre en couple et de vivre sereinement et en toute sécurité une vie affective et sexuelle.


 **La question de la pris en charge d'un second lit médicalisé pour les Enfants** en situation de handicap qui vivent avec des parents qui se sont séparés.


 La possibilité pour les **résidents de MAS / FAM** de pouvoir bénéficier d'une **location de lit** les week- ends ou pendant les périodes de congés quand ils rentrent au domicile.

 **Pour les étudiants** il faudrait permettre la possibilité de pouvoir bénéficier d'une double prise en charge de fauteuils, de lits médicalisés sur les lieux d'études (résidence universitaire ..) et au domicile.


Les dispositifs de transfert :


 Il faudrait une amélioration significative de la prise en charge des sangles et harnais

 Il n'y a pas de prise en charge des appareils de transfert semi-actif type guidon de transfert ou automax au titre de la LPPR : de plus il existe diverses pratiques selon les CPAM

 Il faudrait une prise en charge du moteur des appareils de transfert au plafond (avec peut-être création d'une norme sur les rails)

Les Nouvelles Technologies


 **Dans le cadre des nouvelles solutions de mobilité inclusive**, il existe des solutions à destination des personnes en situation de handicap comme la solution robotisée intelligente basée sur un gyropode, intégrant une verticalisation et une sécurisation : **le projet Gyrolift⁴**, qui retient toute notre attention.

 **De même que la solution développée par Kinova⁵ d'un bras articulé : le robot d'assistance KINOVA JACO^{MD}** qui, de façon sécuritaire et autonome améliore la qualité de

⁴ : <https://drive.google.com/file/d/1-C1K4mFCZvn-yNEhYLHXo8oGk-JloOvb/view?usp=sharing>


⁵ <https://www.kinovarobotics.com/fr/produits/gamme-de-bras-robotises>

vie de l'utilisateur et renforce son autonomie. Conçu pour intégrer pleinement le quotidien des personnes, il est fixé à un fauteuil roulant motorisé, et assiste des personnes dont la mobilité du haut du corps est partiellement ou totalement limitée afin qu'elles puissent accomplir un certain nombre de tâches manuelles qui leur était auparavant impossible.

 La Note ci-dessous est proposée par le service d'APF France Handicap le HUB à propos des **produits d'assistance liés à l'accès au numérique et des prestations afférentes.**

Créé en 1996, APF Lab – le Hub⁶ est le centre d'expertise Handicap et Nouvelles Technologies d'APF France handicap. Son objectif : faciliter l'accès au numérique pour les personnes en situation de handicap afin de les aider dans leur vie quotidienne.

Les outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones) ont envahi notre quotidien et peuvent changer la vie des personnes en situation de handicap. Bien souvent, l'utilisation d'une souris, d'un clavier ou même d'un écran tactile n'est plus possible.

 **Grâce à des adaptations spécifiques (contacteurs, interfaces, souris adaptées, souris à la tête, commande oculaire), de nombreuses applications demeurent accessibles et utilisables et permettent à la personne de gagner significativement en autonomie.**

La prise en charge financière de ces adaptations reste problématique : la Prestation de Compensation du Handicap est très souvent dédiée à combler les besoins primaires. Néanmoins, les évolutions récentes de la société (dématérialisation et e-administration) ont entraîné un risque accru de renoncement aux droits en cas de non accès au numérique. **Il n'a jamais été aussi nécessaire de reconsidérer la possibilité de rembourser tout ou partie des frais liés aux produits d'assistance liés à l'accès au numérique.**


L'initiative de l'OMS pour la coopération mondiale sur les technologies d'aide en matière de santé (GATE) a proposé une définition pour « produit d'assistance », il s'agit de tout produit (y compris tout dispositif, équipement, instrument et logiciel), conçu et fabriqué spécialement ou généralement sur le marché, dont le principal objectif est de préserver ou d'améliorer le fonctionnement et l'indépendance d'une personne et de faciliter sa participation.

Cette définition inclut les produits d'assistance qui sont utilisés pour protéger, soutenir, entraîner, mesurer ou remplacer les fonctions organiques, les structures anatomiques et les activités, ainsi que les produits d'assistance destinés à prévenir les déficiences, les limitations d'activité et les restrictions de la participation qui peuvent être évités.

Il existe une norme internationale ISO proposant une classification des produits d'assistance (y compris les logiciels) selon leur fonction. Cette norme est l'ISO 9999:2016. La classification consiste en trois niveaux hiérarchiques et chaque code consiste en trois paires de chiffres.

⁶ <https://lehub.apflab.org/>

Bien entendu, certaines catégories de cette norme sont déjà présentes dans la Liste des Produits et Prestations Remboursées, par exemple 12 22 Fauteuils roulants manuels ou 04 15 Produits d'assistance à la dialyse.

 **Concernant les produits d'assistance liés à l'accès au numérique, il est clair qu'il est nécessaire de descendre au plus bas niveau de la hiérarchie proposée par la norme afin d'éviter d'ajouter à la LPPR des lignes beaucoup trop génériques.**

Voici classés par ordre de priorité les descriptions fonctionnelles des produits qu'il nous semblerait opportuns d'ajouter :

Produits d'assistance dédiés à faciliter l'accès au numérique

22 36 03 Claviers

Notamment, les claviers Braille, les claviers mono-manuels, les claviers de taille non standard (élargis ou compacts)



22 36 12 Autres dispositifs d'entrée

Les contacteurs, les scanners optiques, les systèmes de reconnaissance de la parole, les panneaux tactiles, les gants numériques, les interfaces cerveau-ordinateur et les capteurs de mouvement, par exemple, en font partie.



22 36 15 Accessoires pour dispositifs d'entrée

Par exemple, les guide-doigts pour clavier, les électrodes pour contacteur musculaire ou interface cerveau-ordinateur.



22 36 18 Logiciels d'entrée

Les modules de commande à actionner d'un seul doigt, les claviers à l'écran et les logiciels de reconnaissance optique de caractère, par exemple, en font partie.



22 36 21 Dispositifs de pointage pour ordinateurs

Les souris à la tête, les commandes oculaires, les joysticks adaptés...



22 39 05 Systèmes de lecture tactiles d'écrans

Les écrans pour le braille et les écrans graphiques tactiles, par exemple, en font partie.



22 39 07 Systèmes de lecture orale d'écrans

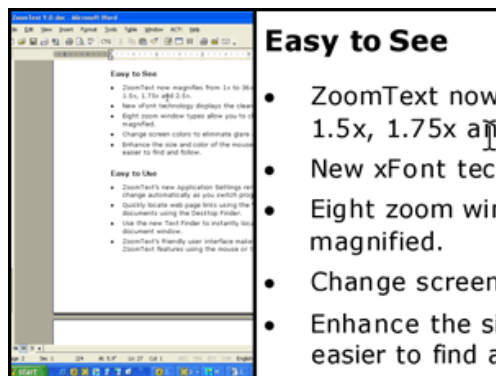
Les synthétiseurs de parole, par exemple, en font partie.

JAWS 18



22 39 12 Logiciels de sortie spéciaux

Les logiciels agrandissant le texte et les graphiques affichés sur un écran d'ordinateur et les logiciels lisant l'affichage et le convertissant en paroles (lecteur d'écran), par exemple, en font partie.



Produits d'assistance dédiés à faciliter l'autonomie, et impliquant la plupart du temps des technologies numériques

22 21 09 Systèmes de dialogue

Les matériels utilisés pour la communication alternative et augmentée (tablettes dédiées ou non)



22 21 12 Logiciels permettant la communication face à face

Les applications spécifiquement conçues pour la communication alternative et augmentée (Tobii Communicator, The Grid 3, MindExpress, Minspeak...)



24 13 03 Systèmes de contrôle de l'environnement

Les dispositifs matériels permettant d'interagir avec l'environnement, notamment les boîtiers d'interface, les passerelles domotique ainsi que les télé-thèses infrarouges ou



radiofréquence.

24 13 06 Logiciels de contrôle de l'environnement individuel

Notamment, les applications sur pc ou tablettes permettant de piloter un environnement domotisé.



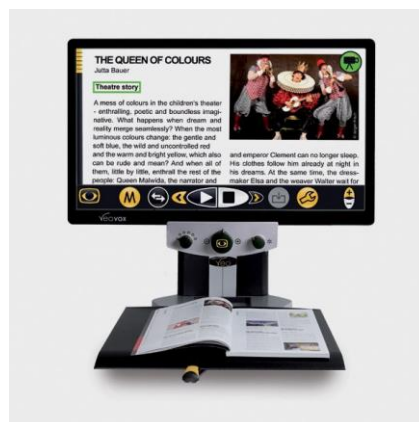
24 18 30 Manipulateurs robotiques

Produits motorisés commandés par l'utilisateur, par exemple au moyen d'un levier de commande, pour remplacer les fonctions du bras, de la main ou des doigts, afin d'atteindre, de saisir et de déplacer des objets dans l'espace.



22 03 18 Systèmes vidéo agrandissant l'image

Notamment les télé-agrandisseurs permettant à une personne malvoyante de conserver un accès à la lecture.



22 09 06 Amplificateurs de voix à usage personnel

Notamment les systèmes électroniques comportant un micro, un amplificateur et une micro enceinte pour amplifier la voix laryngée, soufflée ou chuchotée..




22 30 21 Machines à lire


Notamment les systèmes intégrant prise d'image, reconnaissance optique de caractère et restitution par voix de synthèse (type ORCAM ou EyeAI)



La prestation de service

 En ce qui concerne la prestation de services, **il est utile de rappeler que la préconisation d'aides techniques relève de la compétence de l'ergothérapeute ou de l'orthophoniste.** Ces professionnels sont, théoriquement, les seuls habilités à préconiser des dispositifs techniques de compensation en lien avec le numérique. Ils sont tenus de faire évoluer leur pratique professionnelle au regard de l'évolution des outils numériques. Cependant, face à un univers en perpétuelle évolution, il est indispensable de maintenir une veille constante et de se former régulièrement sur les nouveaux produits d'assistance, deux activités peu compatibles avec une pratique quotidienne généraliste.

Tous les ergothérapeutes sont formés à l'évaluation et la préconisation. Ils sont compétents pour évaluer les besoins, rédiger un cahier des charges. Si besoin, ils s'appuient sur l'expertise de confrères. **En effet, certains ergothérapeutes choisissent de se « spécialiser », et sont reconnus comme experts « nouvelles technologies et handicap ».**

 **Les actes ergothérapeutiques nécessaires à prendre en charge dans la prescription d'aides techniques numériques sont les suivants :**

(Conformément au décret de compétences des ergothérapeutes, paru au BO Santé – Protection sociale – Solidarité n° 2010/7 du 15 août 2010)

- Evaluer la situation et élaborer un diagnostic ergothérapeutique.
- Déterminer les besoins d'usages grâce à l'écoute active et attentive des demandes exprimées par la personne et son entourage.
- Elaborer un cahier des charges répondant aux besoins en usages repérés lors des mises en situations écologiques et le faire évoluer.
- Sélectionner les aides techniques ou les assistances technologiques et numériques en tenant compte du recueil d'information, de l'entretien, des évaluations préalables, et du projet de vie de la personne et de l'avis de l'équipe médicale impliquée dans le suivi. Il est indispensable d'envisager la prise en charge d'actes ergothérapeutiques complémentaires en lien avec des professionnels experts.
- Evaluer la qualité et l'efficacité des aides techniques et des assistances technologiques et s'assurer de leur innocuité, notamment en situation d'activité écologique. Des essais de dispositifs comparatifs sont indispensables et demandent une multiplicité des actes et intervention. Il est primordial d'envisager la prise en charge d'actes ergothérapeutiques complémentaires en lien avec des professionnels experts.
- Préconiser les dispositifs de compensation numériques destinés à un maintien d'activité, un maintien ou un retour au travail, à domicile, aux loisirs et dans la chaîne du déplacement, et promeut le droit à l'implication sociale.
- Expliquer à la personne et à son entourage les buts, la réalisation, la surveillance, la maintenance, l'usage et les effets indésirables de l'aide technique et de l'assistance technologique. Il est primordial d'envisager la prise en charge d'actes ergothérapeutiques complémentaires en lien avec des professionnels experts.
- Envisager les mesures préventives et/ou correctives adaptées aux besoins en usages actuels et projetés de la personne.
- Formaliser un suivi à distance du projet et des interventions en ergothérapie.

 **A l'instar des sages-femmes, des kinésithérapeutes, ou des infirmiers, nous préconisons :**

- **la prise en charge des actes d'ergothérapie dans le cadre de l'évaluation, des essais comparatifs, de la préconisation, du suivi de mise en service des aides techniques en lien avec le numérique.**
- **que les ergothérapeutes et orthophonistes bénéficient d'une habilitation à prescrire les aides techniques spécifiques évoquées ci-dessus.**

En conclusion, encadrer la préconisation des aides techniques par une prise en charge des actes et une habilitation de prescription évitera la dérive actuelle de préconisations aléatoires, non professionnelles, et peu adaptées. En effet, des préconisations hasardeuses ont pour conséquence d'amplifier les situations de handicap, générer des situations d'échec et multiplier les demandes de financement auprès des financeurs publics.

Annexe 1 : Quelques exemples de situations d'acquisitions d'aides techniques accompagnées par un SAVS

1/ Fauteuil roulant électrique :

Coût Total 23 450 Euros :

- LPPR : 3 938 Euros
- Mutuelle : 11 814 Euros
- PCH : 4 243, 01 Euros
- 1° : FDC avant la réponse de la mutuelle en extra légal : 2700 Euros.
- Participation de la mutuelle en extra légal (Fonds d'Action Sociale) : 1500 Euros.
- 2° : Réajustement du FDC revu à la baisse, suite à la réponse de la mutuelle en extra légal : 1200 Euros (2700- 1500 euros). Réponse en février 2013.

Observations :

La mutuelle a bien participé pour ce projet, cela a reposé sur **une bonne couverture de la personne**.

On note également la durée du projet de financement : 1 an. Etant donné le coût du projet, cela reste un délai plutôt raisonnable. Cette notion de temps est une composante importante, cela demande de l'anticipation.

2/ Lit médicalisé en 140 cm (double couchage) et matelas :

Coût total : 5 200 Euros

LPPR : 1 526, 04 Euros

Réponse PCH : 0 Euros, FDC ?

- **Janvier 2012. Rehausse WC**

Coût 70 Euros. PCH : 50 Euros.

- **Février 2012. Siège releveur électrique (UPEASY ELECT)** :

Coût 305 Euros. PCH proposée. 305 Euros.

- **Janvier 2015. Chaise de douche (125 euros), et matériel de positionnement au fauteuil roulant électrique (cales cuisses avec fixations, 392,27 Euros) :**

Coût total 517, 27 Euros. PCH 394,20 Euros.

- **Octobre 2016. Chaise de douche (1328,20 euros) avec accessoires de positionnement (44,25 euros + 140,66 euros).**

LPPR chaise de douche : 102,62 euros et accessoires : 0 euros.

PCH chaise de douche : 0 Euros et accessoires (11,06 euros + 35,16 Euros).

FDC pour la chaise de douche : 1225,58 Euros. Pas de FDC pour les accessoires.

Observation : Au final reste à charge beaucoup moins important (147,55 euros), grâce au FDC.

- **Autres aides techniques diverses octobre 2016.**
- Sangle lève personne (100 euros), LPPR 24,15 Euros, PCH 24,15 Euros.
- Ceinture de maintien au fauteuil roulant manuel (74,50 Euros), pas de LPPR, PCH 55,87 Euros
- Roulette anti bascule pour FR (59 euros), pas de LPPR, PCH 44,25 Euros.
- Protection étanche pour piscine, short de bain (65 Euros), pas de LPPR, PCH 48,75 Euros.

Conclusion :

Dans l'ensemble, même pour les aides techniques sans LPPR, la PCH participe.

Pour certaines aides techniques, les aides extra légales (FDC) compensent le peu de participation LPPR et PCH, le reste à charge final est moins important.

Il peut y avoir des restes à charge importants quand le coût du matériel est élevé. Notamment si la personne dispose d'une mutuelle peu intéressante. Dans ce cas, il faut aller chercher des financements complémentaires ailleurs, auprès d'associations, etc...

Peu de participation de la PCH pour certains matériels (exemple du lit médicalisé double en 140 cm). Je n'ai pas retrouvé le coût du FDC mais il a peut-être compensé. Le projet est également un peu ancien, ça a peut-être évolué.

Certains projets peuvent être compromis, la question se pose, de savoir si on va pouvoir aller au bout. Notamment le matériel de loisir, Ex : handibike. Plusieurs cas de personnes intéressées mais qui ont été dissuadées par le prix.

J'ai un exemple actuellement, devis de mai 19 : FRM léger avec 3° Roue motorisée (coût total 8736,46 euros), LPPR 558,99 euros pour le FRM uniquement.

Lorsque le coût est élevé, les dossiers de financements sont longs et parfois décourageants et compliqués à gérer pour les personnes. L'accompagnement d'un service peut être important dans ce cas, pour aller au bout.

Autre aménagement qu'il est important de souligner, car très Onéreux, peu accessible, et primordial pour maintenir l'indépendance :

L'aménagement du véhicule avec un accès direct en FR jusqu'au poste de conduite. Je n'ai pas en tête le prix exact, mais il est prohibitif.

Annexe 2 : Les aides techniques pour les parents en situation de handicap

Produits		Descriptif	Fournisseur	Tarif / unité
Lits				
Lit de soins Kayser betten		Reference IDA, Ouverture latérale, relevable en hauteur accès FR, ref 42020010	Kaiser betten	4393 x euros
FabiMax lit cododo BabyMax classic avec matelas Protect		Taille: Matelas PROTECT en mousse à froid <ul style="list-style-type: none"> • Livraison: lit cododo BabyMax basic et matelas • Lit cododo en bois d'aulne massif, surface non traitée • Sommier à lattes réglable en hauteur de 29 à 54 cm • Grande surface de couchage 90x55 cm, permettant d'utiliser le lit longtemps • Testé substances nocives 	fabimax	120 euros

Berceau
d'allaitement
Cododo
(Auchan)



Berceau en bois massif ayant un coté coulissant pouvant être fixé au lit de la maman. Réglable en hauteur tête et pieds (fonction anti-régurgitation comme à la maternité). Convertible en petit banc.

Auchan ,160 x euros

Age conseillé

Âge : Dès la naissance

4 FONCTIONS:

Berceau (avec roulettes et matelas fournis)

Système anti-régurgitation (Réglage en hauteur des pieds et de la tête)

Berceau cododo et d'allaitement (permet au bébé de dormir à côté du lit parent - sangle de fixation fournie)

Banquette (durée d'utilisation illimitée)

Dimensions du produit ouvert : 56 x 95 x 93 cm Poids : 13kg Normes : Conforme aux normes de sécurité en vigueur Coloris du produit : Bois naturel vernis Descriptif produit : Bois: Bouleau nordique

Réglage de la hauteur sommier de 33 cm (sans les roues) jusqu'à 63 cm.

Babybett
Aladin in
Birke
Multiplex



La partie avant du lit peut être ouverte.

www.null x
barriere.
de

En position haute, une personne en fauteuil peut passer en dessous. Ainsi, le lit peut également être utilisé comme table à langer.

- Taille du matelas: 70 x 140 cm. • Dimensions: 146 x 75 x 93cm. • avec roulettes • la hauteur peut être modifiée électriquement • lit bébé avec porte lit bébé accessible pour personne en fauteuil
- lit bébé avec barreaux

Kinder
Bett Paola
Natur
ablassbar
60 x 120
cm



Dimensions: 60 x 120 cm

Haberkor 110
n euros

www.lewu.de

Lit de
voyage

Ouverture coté

babymoov

Zebulhamac



Hamac modulable pour bébé de la naissance jusqu'à environ 2 ans (15 kg maximum).

89,90
euros

A la naissance le Zébulhamac® s'utilise suspendu en hauteur:

en intérieur : plafond, chambranle de porte, poutre, barre de musculation, dessous ou montant d'escalier... ou en extérieur : arbre, portique, tente, bateau ...

Vers 5 à 8 mois, on peut descendre le hamac près du sol grâce au 8 de réglage placé sur la corde et l'incliner. Le petit se trouvera en position semi-assise avec les pieds au sol. Les 3 coussins serviront de calage. Comme le fond est souple, le bébé est installé profondément dans la poche en tissu.

En fonction des activités et de l'âge de l'enfant, on peut élargir et allonger le hamac grâce aux différents trous des barres, ce qui permet d'y faire la sieste jusqu'à 2 ans. Le Zébulhamac® est proposé comme un hamac de jour.

Fabriqué en France

Baignoires

Babysun
Nursery -
S845 -
barres
pour
baignoire -
trépied
Metal
Univers



Compatible avec la Baignoire Onda.

50
euros

Jane
Badewann
e mit
Gestell
000



La baignoire ergonomique de Jané comporte deux assises moulées afin de correspondre aux deux étapes de croissance de votre petit-bout : Une position semi-allongée pour l'enfant

60eu
ros

Baignoire
bubble



Pour BB jusqu'à 15 utilisable dès la naissance et jusqu'à 15 kg

62 x
euros

Conforme aux exigences de sécurité

- assise revêtue d'une gomme souple et antidérapante

- Position « transat » avec pommeau d'entrejambe très confortable pour une utilisation dès la naissance.

- Position « bébé assis » plus profonde et plus large pour une utilisation dès 6 mois

- 4 pieds antidérapants pour assurer une bonne stabilité

- **Bouchon de vidange**

Support
pour
baignoire



Pour baignoire bubble

Brevistor 35 x
e.fr euros

Chaises
hautes

Chaise
haute
Zuma



De 6 mois à 3 ans

La chaise haute Zuma réunit sophistication et performance technique. Elle est intégralement réglable : en hauteur sur 8 positions jusqu'à 80 cm, son dossier est inclinable en 3 positions pour le repas, le jeu et le repos, et son repose-pieds sur 2 niveaux. Une fois positionnée au plus bas niveau, elle pourra se glisser sous la table pour un encombrement minimum. Ses roulettes vous permettent de la déplacer sans effort. L'espace vide derrière la chaise haute vous permet de vous avancer au maximum en fauteuil roulant et de mettre bébé dans sa chaise haute par l'arrière. Vous pouvez incliner le dossier pour plus de facilité et votre enfant glissera tout doucement dans sa chaise avec vos bras pour l'accompagner.

Oxybul

Tripp
Trapp



Chaise haute évolutive

Stokke 300 x

Transat Up
and Down



Transat réglable en hauteur

Bebea

Tables à langer

Table A
langer
murale
Wanda
naturel et
Matelas
gris orange



Table à langer murale wanda Naturelle matelas à langer Oiseau: n'est jamais sur le passage ! La Table à langer murale wanda Naturelle matelas à langer Oiseau s'accroche au mur et permet de libérer de l'espace au sol pour vous et votre bébé. Et il permet de gagner ainsi de la place, il se replie également discrètement pour se transformer en tablette sur laquelle vous pouvez dessiner, écrire des petits mots ou vos listes de courses. En rabaisant la tablette, vous pourrez à nouveau goûter aux joies offertes par la polyvalence de Wanda combinant une table à langer très sûre et une petite armoire pour tous les accessoires nécessaires. Le vérin à gaz permet une ouverture sécurisée de la tablette. Comme la structure est en bois massif, vous savez que vous pouvez faire confiance à 100% à Wanda

Geuther 224 euros

Wickeltisch
h Mega
140



! Dimension déplié : L58 x H 66 x P 79 Cm
Dimension plié : L 58 x H 79 x P 24 Cm

Artikelnummer: 311682

2070
euros

Table à langer avec lavabo intégré, et hauteur variable électrique. Avec matelas à langer et raccords pour l'arrivée d'eau. La robinetterie n'est pas comprise dans le prix.

Dimensions: 140 x 80 cm. Plan à langer: 80 x 80 cm. Partie lavabo: 60 x 80 cm.

Hauteur variable: 70-110 cm.

Wickeltisch
h Quick
120



Artikelnummer: mp311800

2740
euros

Table à langer à hauteur variable électrique et partie lavabo intégrée. La hauteur peut aussi être modifiée manuellement. En position basse, l'enfant peut monter seul sur le plan à langer et ensuite être monté à la hauteur souhaitée par simple pression sur un bouton. Ceci évite de devoir porter l'enfant pour le mettre sur le plan à langer. Le plan à langer et le lavabo sont faciles à nettoyer.

Ce plan à langer a une durée de vie très longue. Le montage est facile et ne nécessite pas d'outillage spécial. Il est livré en deux cartons. La douchette, l'arrivée d'eau et le siphon sont compris dans la livraison. Il est conseillé de faire le raccord l'eau par un professionnel.

Dimensions: Largeur: 120 cm. Profondeur: 107 cm. Hauteur: 130 cm. Poids max pouvant être supporté: 35 kg. Hauteur variable entre: 36-108 cm. rapidité: 4,5 cm par seconde.

Sécurité: Haut niveau de sécurité. Certificats:
Contrôlé et autorisé par EN 1228:2008 et SS-
EN 71-3.

Portage				
Portage système Caboo	En marsupi		120 euros	x
Porte BB Manduca			100 euros	x
Echarpe de portage : Je porte mon bébé			68,50 euros	x
		www.jep ortemon bebe.co m		



Poussettes et sièges auto

Siège Auto 360 Renolux



C'est le premier siège auto pivotant de sa catégorie grâce au système TurnoSafe vraiment pratique pour l'installation de bébé, proposant un accès direct à l'ensemble du siège.

- Système de sécurité renforcée Safe Side
- Tensionneur de ceinture automatique
- Harnais 5 points ajustable en hauteur avec protège-harnais doublé, 5 positions d'inclinaison
- Confection grand confort et assise ergonomique.

De 9 à 18 kg (9 mois à 4 ans env)..

Il est difficile pour le parent handicapé de mettre son enfant dans sa voiture. Tout dépend de son degré d'autonomie, de sa force et aussi de sa voiture. Une voiture 5 portes est vivement recommandée. Ce siège auto qui pivote peut aider le parent à y installer son enfant.

Siège auto
Groupe 0+
1 Sirona
True Blue
Navy Blue

Cybex

429
euros

Siège auto
groupe 1
Axiss Total
Black



DESCRIPTION :

Praticité et sécurité : Axiss est le premier siège-auto pivotant grâce au système Turnosafe (brevet Bébé Confort) : rotation de l'assise vers la droite ou vers la gauche de 90°. Installation de l'enfant face à soi pour positionner et ajuster le harnais.

Haute sécurité : tensionneur de ceinture autobloquant : tension maximale de la ceinture de sécurité, fixation optimale en véhicule. Ajustement en hauteur du harnais via la tête, protection latérale Safeside. Confection grand confort, étudiée pour accueillir petits et grands, tête rembourrée. 5 positions d'inclinaison.

Caractéristiques techniques :

Groupe 1 : de 9 à 18 kg.

Conseillé de 9 mois à 4 ans environ.

Installation face route, courts et longs trajets.

Double coque plastique et PSE.

Protection latérale Safe Side.

Confection en maille.

Bebe
confort 260
euros

Protège-harnais doublé de matière absorbante.

Serrage rapide du harnais.

Tête et harnais réglables en hauteur simultanément, sans démonter le harnais.

Poids : 12 kg.

Largeur 43 cm

Poussette pour FR



La poussette Cursum est une poussette qui se fixe sur un fauteuil roulant. On peut commander la poussette directement du fauteuil. La hauteur d'assise de la poussette est personnalisable. On peut à tout moment enlever la fixation fauteuil-poussette et utiliser le frein de la poussette. Les parents peuvent avoir un contact visuel permanent avec leur bébé.

<http://www.freshdads.com/magazin/kinderwagen-f%C3%BCr-den-rollstuhl-cursum-stroller-cindy-sj%C3%B6blom#.VH7PpMXWGPO>

Divers

poupon



Poupon grandeur nature et lesté pour les essais de portage et de soins au nourrisson

Pierron Médical 310 x euros pièce

Bras, tête et jambes sont très mobiles, sur larges rotules, qui tiennent parfaitement au corps, dans toutes les positions du bébé. Avec orifice représentant l'anus pour prise de température.

Lavable à l'eau savonneuse - Incassable - Grandeur : 55 cm. Masse : 3,1 kg.

Coussins
triangulaires
pour
table à
langer



wesco 50 x
euros

Coussin en
U pour
poser
bébé sur
les genoux



Wesco 25 x
euros

rehausseur
enfant



Pliable et facilement transportable

babymoov 50
euros

Coussin de
positionnement
pour
la maman

prise
en
charge
Secu
200
euros

Harnais de
sécurité
pour
promenade



Diono Harnais de Sécurité avec Dragonne -
Sure Steps
de Diono

AMAZON 15 x
euros

Notre harnais de sécurité confortable dispose d'une sangle de 1m20 qui offre à votre enfant la liberté d'explorer tout en restant proche de vous. S'enfile facilement et s'attache à l'arrière pour un réglage facile. La dragonne peut également être utilisée séparément. Léger et lavable.

Parc
Geuther



Parc à hauteur variable

[http://w
ww.baby
-walz.fr](http://www.baby-walz.fr) 83,99
euros

Photos matériel puériculture



pinkini création



Pinkini création

<http://pinkinicreation.canalblog.com>



IKEA

Eveil et jeu

Contribution APF France handicap CNH GT PCH partie Aides Techniques
Juin 2019

Malika Boubékeur – Conseiller national Compensation / Autonomie / Accès aux droits / MDPH
malika.boubekour@apf.asso.fr



Fisher price

meuble VOBOIS



Eveil et jeu



IKEA



Aubert à mettre sur une table





Bebe stree Hoppop Bato



Bébé confort



Candide

Tous magasins bébé



Stillmond(Oclio)



Tips Coussin semi lune ou Flower matériel médical



Coussin de décubitus TIPS matériel médical



Assiette ventouse Aubert



Assiette ventouse tuperware



Assiette ventouse magasin matériel médical



Plastorex



cuillère adaptée HOP Toy's



ensemble couvert adapté marque Dupont



Boucle de préhension HOP Toy's



Babymoov hauteur variable



Fresco siège pivotant sur lui-même



lit parapluie Babymoov ouverture devant
permet de glisser le bébé sans passer par-
dessus



lit coco dodo d'adapte à la hauteur du lit
parental et s'y fixe Grandir Nature



Lit grande longueur cododo transformable en lit bébé Pinolino



Co-sleeper (Anglais)



Culla Billy (Italie)



Lit Camille *ergosolutions*

Avec son sommier réglable électriquement, il peut monter de 40 cm du sol à 95 cm de hauteur, soulageant la personne qui s'occupe de l'enfant. Ce lit est très fonctionnel : des faces vitrées en plexiglas/lexan, des portes sécurisées et un grand choix de coloris. Il offrira au quotidien un confort rassurant à l'enfant.



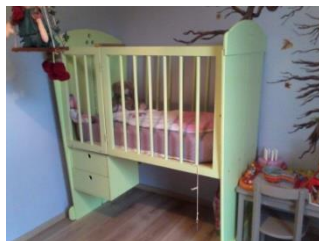
Lit Alice *ergosolutions*

Chaque lit "Alice" est une pièce unique d'une grande modularité. Sommier réglable électriquement, côtés à barreaux ou en plexiglas/lexan, 2 hauteurs de porte possibles, un très grand choix de coloris, l'option "Proclive Déclive" incluse. Ce confort sur-mesure saura s'adapter aux besoins de chacun.



Lit pliant Noé *ergosolutions*

Ce lit de voyage pliant offre un couchage confortable de 190x70 cm pour un enfant ou adolescent handicapé. Il intègre une filet protecteur extrêmement résistant aux déchirures qui s'ouvre complètement sur le côté pour faciliter l'accès à l'espace intérieur



exemple aménagement de lit bébé surelevé par des plot et barrière coupée et mise sur charnière.
/ ou surelevé avec planches découpées et renforcées, deux tiroir pour mettre du matériel d'appoint.

<http://unemamantoutsimplement.blogvie.com/> <http://www.centre-papillon.fr/>



<http://www.systemgo.fr/?p=93>



<http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/montreal/archives/2014/07/20140707-183444.html>



Contribution APF France handicap CNH GT PCH partie Aides Techniques
Juin 2019

Malika Boubékeur – Conseiller national Compensation / Autonomie / Accès aux droits / MDPH
malika.boubekeur@apf.asso.fr

poussette fixée au fauteuil



Siège auto pivotant

Bébé Confort



siège auto pivotant RénoLux



<http://ici.radio-canada.ca/tele/le-telejournal-22h/2014-2015/segments/reportage/1321/handicap-mere-enfant-defis>

<https://www.youtube.com/watch?v=PgF1B-lAwFQ&feature=youtu.be>

Contribution APF France handicap CNH GT PCH partie Aides Techniques
Juin 2019

Malika Boubékeur – Conseiller national Compensation / Autonomie / Accès aux droits / MDPH
malika.boubekeur@apf.asso.fr

<https://www.youtube.com/watch?v=qUSscfgcbcE>

http://www.luciebruneau.qc.ca/fr/main_nav/programmes/multiclienteles/pcs/parents-plus/

livre : l'identité handicapée Michel Mercier presse universitaire de Namur.

https://books.google.fr/books?id=LHtLRX_r5D0C&pg=PA60&lpg=PA60&dq=centre+lucie+bruneau+parentalit%C3%A9+et+handicap&source=bl&ots=Y7p4tH8M1y&sig=wp7tpY_uJBilUSyXf4HBUP_sA2I&hl=fr&sa=X&ei=S_UGVae_LcnYU4y6gmg&ved=0CDgQ6AEwBA#v=onepage&q=centre%20lucie%20bruneau%20parentalit%C3%A9%20et%20handicap&f=false

<http://montrealcampus.ca/2013/01/parentalite-chez-les-personnes-handicapees-ca-roule/>

La résilience à travers l'expérience parentale chez une personne vivant avec une déficience physique:
le passage de Jérôme Cernoïa à la clinique Parents Plus

<http://marseille.ca2s.com:1500/?q=revue/journal-19-01-2011-08>

Matériel adapté parents handis



<http://www.sotec-medical.com/media/wysiwyg/PDF/BERCEAU.pdf>

Tarif autour de 375€



<http://www.medicaexpo.fr/prod/promek/product-90079-704100.html>

Autour de 1100€



<http://www.medicalexpo.fr/prod/hermann-bock-gmbh-pflegebetten-und-objekteinrichtung/product-92835-702545.html>

Autour de 1500€



<http://www.medicalexpo.fr/prod/xuhua-medical/product-77658-613775.html>

Autour de 415€



Berceau de maternité-nacelle avec ouverture latérale et accessoires



Référence Berceau : BKOCPL01



<http://www.kododo.fr/fiche-technique-du-berceau-kododo-a-hauteur-variable>

Autour de 1100€



<http://www.tousergo.com/mobilier-de-cuisine-ergonomique/3560-bureau-a-hauteur-variable-electrique.html>



<http://www.tousergo.com/elevateur-de-bain/1797-elevateur-de-bain-electrique-bellavita-adultes-classic.html>

Autour de 550€



Price: 2.150,00€

Ex Tax: 1.902,65€

Brand: Wheel

Availability: In Stock



CURSUM BABY



<http://www.roam.nl/PDF/ConnectKid-productblad.pdf>

Environ 600€ le kit à commander en suède

http://wheel.gr/en/wheel-en?product_id=1089

A commander site en Angleterre. 2150€ hors transport



<http://www.aubert.com/Siege-auto-Groupe-1-9-18kg-Axiss-Bebe-Confort.html>

BébéConfort Axiss Collection 2016 Siège Auto River Blue autour de 230€

Bandeau peau à peau KODODO

[TELECHARGEZ LA DOCUMENTATION](#)



LE BANDEAU KODODO

- > N'utiliser le bandeau que si le bébé a son autonomie respiratoire.
- > Respecter la bonne taille de bandeau.
- > Ne pas dépasser le poids de 4 kg.



<http://www.kododo.fr/bandeau-peau-a-peau>



SUPPORT UNIVERSEL ERGONOMIQUE
Ref. produit : TE-939
★★★★★ Note : 4.5 / 5

- Confortable et facilement réglable.
- Adaptable à une large gamme de formes et de tailles de main.
- Adéquat pour des couverts, des stylos, des crayons, des broches et des peignes.
- Utile pour les personnes ayant une fonction limitée de la main ou souffrant d'une faible préhension.

[Lire la suite](#)

<http://www.tousergo.com/couverts-ergonomiques/939-support-universel-5028318027286.html>

Permet adapté toute sorte de couverts..
Autour de 21€



SUPPORT ANTIDÉRAPANT POUR YAOURTS
Ref. produit : TE-1493-2
★★★★★ Note : 4.4 / 5

MEILLEURE VENTE

- Assure la stabilité lors de la consommation ou de l'ouverture.
- Évite le renversement de la compote, du yaourt ou du verre.
- Évite le glissement sur la table.

[Lire la suite](#)

<http://www.tousergo.com/aide-technique-repas/1493-support-antiderapant-pour-yaourts-3486370041008.html>

Permet de tenir aussi biberon, petit pot... Autour de 7.50 €



ASSORTIMENT 6 TUBES MOUSSE ADULTE OU ENFANT

Ref. produit : TE-494

★★★★★ Note : 4.3 / 5

- La couche extérieure est antidérapante.
- Apporte aux ustensiles un meilleur contrôle aux personnes qui ont peu de coordination, de force ou d'habileté à saisir des objets.
- Lot de 3 diamètres de tubes
- Couleurs : 2 tubes vert foncé, 2 tubes vert clair et 2 tubes gris.

[Lire la suite](#)



<http://www.tousergo.com/couverts-ergonomiques/494-assortiment-6-tubes-mousse-adulte-5028318923779.html>

Autour de 15€



BOL THERMO AVEC COUVERCLE

Ref. produit : TE-642-5

★★★★★ Note : 3.4 / 5

- Ralentit la perte de chaleur ou de fraîcheur du produit.
- Pratique : empilable avec ou sans couvercle, nettoyage à la main ou lave vaisselle.
- Ergonomique : base antidérapante pour une stabilité optimale.
- Sécurisé et hygiénique : fermeture totale, protège du renversement.

[Lire la suite](#)



<http://www.tousergo.com/assiette-ergonomique-et-bol/642-bol-thermo-avec-couvercle-3486370019526.html>

Autour de 32€



ASSIETTE ANTIDÉRAPANTE

Ref. produit : TE-646-3

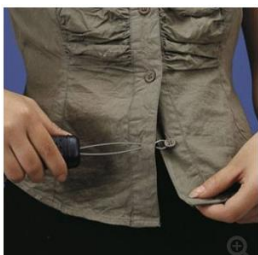
★★★★★ Note : 4.4 / 5

- Très grande stabilité avec ses 4 pieds et sa surface antidérapante en forme de demi-cercle.
- Adhère et ne glisse pas sur la table.
- Assiette à pente spéciale pour faire glisser la nourriture vers la partie la plus profonde.
- Angles de blocage pour la cuillère et la fourchette.

[Lire la suite](#)

<http://www.tousergo.com/assiette-ergonomique-et-bol/646-assiette-antiderapante-3486370016525.html>

Autour de 15€



ENFILE BOUTON À LARGE POIGNÉE

Ref. produit : TE-1025

★★★★★ Note : 4 / 5

- Idéal pour les personnes n'ayant l'usage que d'une seule main ou manquant de force ou de coordination manuelle.
- La large poignée est réalisée en matière caoutchouteuse qui ne glisse pas.

[Lire la suite](#)

<http://www.tousergo.com/aide-a-lhabillage/1025-enfile-bouton-a-large-poignee-5028318210848.html>

Autour de 7€



LOT DE 12 ZIPPEURS POUR FERMETURES ÉCLAIRS

Ref. produit : TE-1616

★★★★★ Note : 4,2 / 5

- Ouvrez et fermez vos fermetures en toute simplicité.
- Fixation facile.
- Idéal pour les blousons, sacs de sport sacs à mains...
- Coloris de 6 couleurs différentes.

[Lire la suite](#)

<http://www.tousergo.com/aide-a-lhabillage/1616-lot-de-12-zippeurs-pour-fermetures-eclairs-4008838342206.html#idTab1>

Permet de rendre plus accessible les fermetures :
autour de 6€